

# Parc National Suisse

Autor(en): **Beaumont, J. de**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **131 (1951)**

PDF erstellt am: **10.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Am 21. Juli wird die Einweihungsfeier stattfinden. An diesem Tage wird auch der Stiftungsrat seine ordentliche Sitzung abhalten und dabei Gelegenheit haben, das neue Institut zu besichtigen.

Der Delegierte der S.N.G. im Stiftungsrat: *Alfred Kreis*

## 12. Komitee Steiner-Schläfli

Im Berichtsjahr wurde ein Teil des zweiten Bandes der «Gesammelten mathematischen Abhandlungen» von Ludwig Schläfli gesetzt und korrigiert.

Der Präsident: *Louis Kollros*

Der Generalredaktor: *J. J. Burckhardt*

## 13. Parc National Suisse

Commission fédérale du Parc national

Diverses mutations sont intervenues dans la commission à la fin de 1950. M. Marius Petitmermet, ancien inspecteur général des forêts, président depuis 1923, atteint par la limite d'âge, a dû se retirer; la commission lui a exprimé sa reconnaissance pour son infatigable activité et pour son dévouement à la cause du Parc national. Le Conseil fédéral a désigné son successeur en la personne du Dr Ernst Hess, inspecteur général des forêts, qui présidera dès maintenant la commission. Le Conseil fédéral a également nommé le Dr Paul Haefelin, député au Conseil des Etats, en remplacement du Dr Paul Altwegg, membre depuis 1930, tandis que le soussigné était appelé par la Société helvétique des sciences naturelles à la succession du prof. Ed. Handschin, démissionnaire. A la fin de l'année, nous avons également enregistré la démission de M. Romedi Reinalter, garde au Parc, après plus de trente ans de loyaux services.

La question du Spöl n'a malheureusement pas encore été réglée. Les 12 et 13 juillet, cinq conseillers fédéraux ont visité le Parc, et l'on a pu leur montrer l'absolue nécessité de maintenir la région à l'abri de toute entreprise humaine. L'on ose espérer que cette prise de contact aura d'heureux effets sur la décision que doit prendre le Conseil fédéral malgré l'intense propagande que font les promoteurs de l'usine électrique.

Le blockhaus de Cluozza, agrandi et amélioré selon les décisions prises en 1949, a été inauguré officiellement le 22 août. Des remerciements ont été exprimés à la Ligue suisse pour la protection de la nature, qui a financé les travaux grâce auxquels 70 personnes peuvent maintenant coucher dans le blockhaus. Le résultat de cet agrandissement ne s'est pas fait attendre, puisque l'on a enregistré en 1950 le maximum de nuitées, soit 1310.

Deux Italiens, surpris en train de braconner dans la région de Punt dal Gall par un garde-frontière, ont été sévèrement punis. Il serait bien désirable qu'un district franc soit institué en Italie, le long de la frontière du Parc.

Le long hiver de 1949/50 a assez fortement atteint le gibier; de février à mai, il a été trouvé environ 100 cadavres de cerfs et plus d'une douzaine de chevreuils. L'été et l'automne ayant par contre été favorables, les dénombrements effectués à la fin de l'année n'ont montré qu'une faible diminution de l'effectif par rapport à l'année précédente: bouquetins, 180 (170); cerfs, 660 (700); chevreuils, 75 (100); chamois, 1200 (1350).

Les comptes de la commission, avec des recettes de fr. 36 579.70 et des dépenses de fr. 35 536.66, bouclent avec un solde actif de fr. 1043.04.

*J. de Beaumont*

#### 14. Rapport du délégué de la S. H. S. N. au Comité de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature

Un rapport sur l'activité en 1950 de la LSPN a paru dans le N° 1, vol. XVII du journal «Schweizer Naturschutz, Protection de la nature»; nous nous contenterons donc de citer ici quelques-uns des problèmes qui se sont posés au cours de l'année et quelques-unes des réalisations de la ligue.

La lutte pour le maintien intégral du Parc national a été l'une des préoccupations principales du comité, qui a continué à faire tous ses efforts, par la voie de la presse et par la publication de brochures, pour s'opposer à la construction de l'usine du Spöl. Nous espérons voir enfin intervenir une décision du Conseil fédéral en accord avec les convictions de tous ceux qui voient dans notre Parc un symbole et de tous ceux qui comprennent le rôle éminent qu'il peut jouer dans la recherche scientifique s'il reste à l'abri de toute emprise humaine.

Dans le domaine des réserves naturelles, on peut signaler que celle du lac de Muzzano et celle de l'Ober- et Untersee ont été agrandies. Sur les bords de l'Aar, près de Koblenz, un achat de terrain a permis de créer le début d'une nouvelle réserve, dans une région particulièrement intéressante. Grâce à la générosité de la fabrique Lecoultre & Cie, propriétaire du terrain, une servitude de 99 ans en faveur de la ligue a été établie sur la tourbière du Sentier, dans la vallée de Joux. Des subsides ont permis d'interdire les constructions dans divers sites renommés pour leur beauté.

La protection de la flore et celle des animaux ont été l'objet de discussions et de décisions prises par le comité, qui s'est occupé en particulier des problèmes difficiles de l'importation du gibier et de l'application en grand des insecticides. La lutte pour la protection des eaux a fait quelques progrès depuis que des cercles de plus en plus étendus se rendent compte de la nécessité d'agir dans ce domaine.

Notre président, le Dr Ch.-J. Bernard a représenté la Suisse dans diverses manifestations internationales et a eu l'honneur d'être réélu pour deux ans à la présidence de l'Union internationale pour la protection de la nature.